



CAHIERS D'ACTEURS

ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2025

12 SEPTEMBRE 2025



Mathilde Ollivier,
sénatrice des Françaises et
Français établis hors de France.
*Vice-présidente de la
commission des affaires
européennes. Membre de la
commission de la culture, de
l'éducation, de la communication
et du sport*

Mélanie Vogel
sénatrice des Françaises et
Français établis hors de France.
*Vice-présidente du groupe
Écologiste – solidarité et
territoires. Membre de la
commission des lois*

Contacts :

15 rue Vaugirard, Paris

Mathilde Ollivier
Site Internet : mathilde-ollivier.fr
Mail : m.ollivier@senat.fr

Mélanie Vogel
Site Internet : melanie-vogel.fr
Mail : m.vogel@senat.fr

Propositions des sénatrices écologistes

Le Groupe Écologiste au Sénat porte une vision de transformation écologique et sociale de la société. Nos sénatrices représentant les Français de l'étranger défendent une approche solidaire, juste, inclusive et durable des politiques publiques à destination de nos compatriotes établis hors de France. Nous œuvrons pour une protection sociale universelle qui ne laisse personne de côté, quel que soit son lieu de résidence, et pour un enseignement français accessible à tous.

Nos propositions pour les trois thématiques des Assises :

Thématique 1 : Aides à la scolarité et accompagnement des élèves en situation de handicap

Stopper la politique de restrictions budgétaires sur les bourses scolaires

Les coupes budgétaires excluent les familles françaises, particulièrement monoparentales et de classes moyennes.

Nous proposons :

- Le rétablissement et l'augmentation des crédits destinés aux bourses scolaires
- Une réforme du système axée sur le reste à charge avec un bouclier tarifaire
- La modification du calcul de l'IPPA pour mieux refléter le coût de la vie réel
- Des exonérations pluriannuelles pour assurer la stabilité financière des familles

Garantir la continuité pédagogique face aux crises

Les fermetures d'établissements ([Bakou](#), Téhéran, Niger) ont démontré l'urgence de dispositifs de continuité.

Nous préconisons :

- La création de [programmes de soutien scolaire à distance déployables rapidement](#)
- Un fonds de solidarité numérique pour les situations de crise
- L'accès garanti au tutorat en ligne et aux outils numériques adaptés



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr



Soutenir durablement les dispositifs FLAM

Ces structures essentielles à la transmission linguistique nécessitent un [soutien renforcé](#) face à l'inflation et l'élargissement de leurs missions.

Réformer le système AESH pour une école véritablement inclusive

Le système actuel de remboursement aux parents exclut les familles modestes qui ne peuvent avancer les frais. Nous proposons :

- La mise en place d'un [système de tiers payant](#) pour les AESH avec la création d'un fonds de préfinancement
- L'accélération des délais d'instruction et de paiement

Thématique 2 : Aides sociales directes et indirectes - soutien aux OLES

Réévaluation continue et transparente des aides sociales

Le mode de calcul actuel, trop lent, empêche la prise en compte des crises et de l'inflation. Les crédits alloués sont insuffisants (2 millions d'euros manquants en 2023).

Nous proposons notamment à travers une [proposition de loi](#) :

- Une revalorisation automatique en cas de crise
- La prise en compte des situations économiques, sociales et monétaires locales
- La possibilité de verser les allocations en euros
- Un droit à l'information garantissant la transparence des conditions d'attribution

Renforcer le soutien aux OLES, véritables filets de sécurité

Ces organismes constituent un maillon essentiel de l'action sociale française. La baisse de leur enveloppe budgétaire dans le contexte d'érosion de l'aide sociale directe est préoccupante.

Nous demandons :

- Le [maintien minimal de l'enveloppe budgétaire](#) au niveau 2024
- Un accompagnement renforcé et une meilleure communication sur ces dispositifs

Égalité d'accès à l'allocation aux adultes handicapés

Une discrimination injustifiée existe : en France, l'AAH est accordée dès 50% d'incapacité avec restriction d'accès à l'emploi, tandis qu'un taux minimal de 80% est exigé pour nos compatriotes à l'étranger. [Nous proposons l'alignement des critères d'éligibilité sur ceux applicables en France.](#)

Créer un pôle MDPH dédié

Des difficultés spécifiques concernant la reconnaissance, l'accompagnement et la prise en charge de leur handicap. Notre [proposition de loi](#) vise à simplifier les démarches et centraliser les demandes.

Réductions d'impôt pour les dons des non-résidents fiscaux

Nos compatriotes contribuent à l'impôt français mais ne peuvent déduire leurs dons contrairement aux résidents. Nous proposons [l'extension de la réduction d'impôt pour dons](#) aux organismes d'intérêt général.



Thématique 3 : L'avenir de la CFE - garantir sa pérennité

Un constat alarmant

[La CFE connaît un déséquilibre financier structurel](#) : déficit de plusieurs millions d'euros en 2022, dépassant 10M€/an en 2023-2024. Cette situation résulte de l'augmentation du nombre de retraités, de la baisse des cotisants entreprises, des contraintes du plafonnement des cotisations instauré en 2018, mais surtout d'un désengagement constant de l'État.

Notre position : maintenir une caisse solidaire et universelle

Contrairement aux orientations gouvernementales de désengagement, nous défendons le rôle d'intérêt général de la CFE et proposons plusieurs axes de réforme :

Renforcer l'engagement financier de l'État

- Inscription légale (modification de l'article L.766-9 du Code de la sécurité sociale) d'une obligation de [financement à 50% par l'État de la "catégorie aidée"](#)
- Création d'un ETP dédié, promis mais jamais budgété
- Cosignature de la prochaine convention de partenariat par le MEAE

Créer de nouvelles recettes publiques

- Affectation d'une fraction de la CSG/CRDS des Français de l'étranger à la CFE (environ 200M€ annuels disponibles)
- Création ou majoration d'une écotaxe sur les billets d'avion pour financer la solidarité (amendement du Code des transports)
- Réforme de la Cotisation d'Assurance Maladie des retraités hors de France avec affectation à la CFE

Moderniser les contrats collectifs et l'information

- Obligation pour les structures françaises opérant à l'étranger de souscrire un contrat CFE
- [Information systématique par les consulats](#) sur l'affiliation CFE
- Promotion de la continuité des droits adaptée aux spécificités de chaque pays

Conclusion

L'action publique en faveur des Français de l'étranger doit être guidée par la solidarité et l'égalité républicaine. Face aux défis budgétaires, nous refusons la logique de restriction et de transfert des coûts vers les familles.

Nos propositions visent à :

- Garantir l'accès effectif à l'éducation française par des bourses scolaires suffisantes et un accompagnement inclusif
- Renforcer les aides sociales et leur adaptation aux réalités locales
- Pérenniser la CFE comme pilier de la protection sociale universelle

La protection sociale des Français de l'étranger n'est pas une charge mais un investissement dans la cohésion de notre communauté nationale. L'éloignement ne doit jamais signifier l'abandon.

Sur le plan éducatif, les propositions visent à rendre les établissements français accessibles à toutes les familles, à stabiliser le système de bourses, à renforcer la continuité pédagogique en cas de crise et à valoriser les personnels. L'objectif est clair : garantir que chaque enfant, où qu'il vive, puisse accéder à une éducation française inclusive, adaptée aux défis contemporains et financée de manière équitable.

Les aides sociales, elles, doivent être réévaluées, simplifiées et adaptées aux réalités locales, qu'il s'agisse du handicap, de la dépendance, de la retraite ou du retour en France. Le renforcement des OLES et la mise en place de dispositifs plus transparents et accessibles permettront de soutenir efficacement nos compatriotes les plus vulnérables.

Enfin, la CFE, pilier de la solidarité nationale à l'étranger, doit sortir du sous-financement chronique qui menace son avenir. Les sénatrices écologistes défendent un engagement clair de l'État, de nouvelles sources de financement et une gouvernance renforcée pour garantir sa mission d'intérêt général.

Ces propositions forment un socle cohérent et ambitieux : elles entendent consolider la solidarité républicaine au-delà des frontières, protéger concrètement nos compatriotes, et faire de la France un pays qui n'abandonne aucun de ses enfants, où qu'ils se trouvent.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr

